

Pour une démocratisation permanente de la République *

Patrice Cohen-Seat

La question de la démocratie est une question politiquement pertinente, parce que, quand une société est en crise, celle-ci conduit toujours à poser la question du pouvoir, et on pourrait même dire plutôt des pouvoirs. Toute société, tout régime social renvoie à une certaine organisation des pouvoirs : qui peut quoi, qui a droit à quoi ? On l'a vu encore au moment des révolutions arabes, c'est l'injonction « dégage » qui unifiait un mouvement par ailleurs extrêmement disparate, voire divisé. Nous sommes dans une période de crise historique. Sur le plan économique, on fait référence à la crise de 1929, mais on peut imaginer que nous sommes à la fin de plusieurs autres cycles. Certains comparent même la révolution numérique à celle de l'outil au néolithique.

C'est en tout cas une crise sans précédent. En France, mais aussi dans les 28 pays de l'Union Européenne (de façon diverse mais selon une tendance indiscutable), on constate la même montée de l'abstention, du désintérêt, du rejet de la « classe politique », du sentiment d'inutilité du vote, etc. Je pense que nous sommes face à une véritable décomposition de nos systèmes politiques.

Décomposition parce que je ne vois pas quel autre mot pourrait rendre compte du fait que ces systèmes politiques donnent le sentiment qu'ils ne servent à rien. Et ce n'est pas qu'un sentiment : beaucoup de gens pensent que « gauche » et « droite » c'est la même chose – si l'on évoque les grands partis de gouvernement – , mais ces mêmes gens pensent aussi

*Texte rédigé suite à la rencontre de l'Institut Tribune Socialiste du 27 septembre 2014, sur le thème de la crise démocratique..

que les autres, dont nous faisons sans doute partie à leurs yeux, n'ont au fond aucune crédibilité réelle, ne permettent pas d'avoir prise sur la réalité. Nous sommes donc dans une situation bloquée. Qui dit situation bloquée dit situation dangereuse.

C'est aussi une crise du mouvement transformateur parce qu'il est confronté au double échec, du point de vue de ses objectifs, de la démocratie représentative et de la dictature du prolétariat.

La question de savoir par quel système démocratique ou politique institutionnel on peut réussir à transformer le cours des choses est aujourd'hui sans réponse. En tous cas sans réponse suffisamment partagée pour lui donner une efficacité quelconque.

Trois verrous majeurs à l'origine de cette crise.

Le premier est celui de l'Union Européenne. Il y a une politique unique, inscrite dans les traités. C'est un verrou à 28 clefs : dès lors qu'un pays comme la France a signé le traité, à moins d'en sortir, le pays est tenu à une politique. Pour que quelque chose change, il faudrait que les 28 pays soient d'accord en même temps. Ce qui est, politiquement, absolument improbable. C'est un système qui ruine la souveraineté nationale de chacune des nations qui sont encore – du moins on peut le supposer ou le considérer comme cela – des communautés politiques véritables alors que l'Union Européenne en elle-même n'en constitue pas une, ni institutionnellement ni culturellement. On est donc dans un blocage complet.

En fait ce n'est pas qu'un blocage : c'est un changement de régime. La démocratie parlementaire est allée de pair avec le capitalisme ; dans les démocraties parlementaires il y a toujours eu un double système, une double source de légitimité du pouvoir : d'un côté le suffrage universel (très progressivement conquis) pour le pouvoir politique, d'un autre côté la propriété pour le pouvoir économique. La constitution de

1789 proclame que la propriété est un droit inviolable et sacré. La propriété est évidemment un pouvoir : elle détermine qui peut faire quoi, qui peut acheter le travail d'autrui, qui peut produire quoi, comment, dans quelles conditions, pour quoi, pour qui...

Il y a donc deux sources contradictoires de pouvoir qui s'opposent : pouvoirs publics et propriété privée. Cela a été le cœur de l'affrontement : entre socialisme et capitalisme, entre « gauche » et droite »...

Mais cet affrontement se faisait dans un cadre national qui permettait des arbitrages entre les deux sources de pouvoirs. Avec l'Union Européenne, il n'y a plus possibilité d'arbitrages. Il y a une unification par le bas des capacités d'agir des États. L'exemple emblématique est celui de la monnaie : pouvoir régalien par excellence il est aujourd'hui supposé confié à une autorité indépendante : la Banque Centrale Européenne. Les pouvoirs du marché ont augmenté considérablement, les pouvoirs de l'État, issus du suffrage universel, ont diminué. L'équilibre ancien est rompu, et nous sommes arrivés dans un autre régime, qui n'est plus le régime parlementaire qui s'est développé aux XIX^e et XX^e siècles. On peut dire que nous vivons dans un régime que je qualifierais d'« euro-libéralisme autoritaire ». Libéral parce que le pouvoir de la propriété prédomine sur les pouvoirs publics. Autoritaire parce qu'il n'y a plus de lieu où l'équilibre entre les deux sources de légitimité du pouvoir nées à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècles puissent se débattre et s'arbitrer.

On est passé de la démocratie à la gouvernance. C'est un changement de régime fondamental. On n'est plus dans le capitalisme ancien. On est rentré dans une autre forme de capitalisme où une caste (car on ne sait pas si on peut parler de « classe-s ») financière, très internationale, domine.

Ce changement s'est produit insidieusement. La V^e République est toujours là, comme les systèmes institutionnels italiens, allemands... On continue à voter, mais les votes n'ont plus d'effet. Montrer que nous avons changé de régime est donc un grand enjeu.

Peut-on envisager de sortir de l'Union Européenne ? Ce n'est pas évident : l'Union Européenne, comme la mondialisation, n'est pas un simple artifice produit par des esprits démoniaques. C'est le produit des transformations des sociétés, du monde, des appareils productifs... Les transformations dans la production notamment ont induit la nécessité absolue d'un changement d'échelle : on ne produit pas des gros avions, des scanners, des téléphones portables... sans que ce soit à l'échelle continentale ou mondiale. Aristote parlait déjà de mondialisation ; le mouvement s'est accéléré et correspond à des mouvements profonds qui ne sont pas réversibles, parce qu'ils sont liés aux progrès des connaissances, qui s'affrontent aux débats d'opinion.

Sortir de l'Union Européenne ne nous fait pas sortir de ce monde là. À l'idée de sortie de la mondialisation (de « démondialisation » comme a dit Montebourg) je préfère l'idée du poète Edouard Glissant qui parle de « mondialité », c'est-à-dire d'une autre inter-connection entre les peuples, les cultures, un autre tissage de solidarité et de coopération.

La seule voie possible, à mon sens, est celle d'une rupture dans la construction européenne. Comment, pour quoi, c'est bien évidemment l'un des enjeux essentiels de la réflexion et de l'action politique aujourd'hui.

Le deuxième verrou est économique. La propriété, je l'ai dit, est un pouvoir privatisé. À la Déclaration des droits de l'homme qui affirmait le caractère inviolable et sacré de la propriété, Marx et Engels ont répondu en 1848 dans le *Manifeste* que toute la théorie des communistes se résume dans l'idée d'abolition de la propriété privée. Certes cela a conduit à l'étatisme soviétique, à l'économie administrée et à son désastre. Mais ce « fourvoisement » historique ne supprime pas la question : que fait-on de la propriété ? Là aussi il y a nécessité d'une rupture : sur ce plan j'évoque la démocratie économique, en utilisant toutes les voies possibles de la démocratie : les politiques publiques, les propriétés sociales,

les droits et pouvoirs des salariés, des citoyens... Il y a là un grand champ de ruptures nécessaires, qui va à mon sens et symboliquement jusqu'à ce qui me paraît devoir être une revendication symbolique fondamentale, parce que touchant le cœur de la propriété : un nouveau statut des grandes entreprises affirmant que l'entreprise est propriété collective, voire « bien commun ».

Le troisième verrou est celui de la « démocratie représentative », qui est une forme dé-possessive de démocratie. Rousseau le disait déjà : quand on délègue son pouvoir, on s'en sépare, on ne l'a plus. Certes la démocratie représentative a été un grand progrès sur l'absolutisme, mais en même temps elle a conduit le citoyen à se situer en marge du système politique et du système démocratique, essentiellement en votant tous les cinq ou six ans. Cette forme de démocratie est consubstantielle du capitalisme. Tout en assurant la supériorité politique du pouvoir de la propriété (sacrée, donc intouchable), elle met le pouvoir entre les mains de ceux qui savent et qui, divine surprise, sont aussi ceux qui possèdent. Après quelques essais concluants, on a même pu se passer de la sélection censitaire.

Mais cela est aujourd'hui remis en question. Dans sa forme autoritaire, le système passe de la démocratie à la gouvernance où le rôle du savoir, symbolisée par l'expert, est poussé à son extrême et vient contredire le principe même de représentation. A l'inverse, il faut que les citoyens passent des marges au cœur du système démocratique.

Ce qui rend cela déjà possible, c'est que le savoir, qui est devenu la justification ultime du pouvoir à partir de la fin de l'Ancien Régime, est devenu aujourd'hui un savoir massivement partagé dans la société. Dans une société où 75% d'une classe d'âge arrive au niveau du bac, on ne peut pas dire que le savoir est réservé ; alors que la bourgeoisie, au XIX^e et pendant une partie du XX^e siècle, disposait du savoir et de l'argent, les actionnaires ne sont plus aujourd'hui les détenteurs principaux du savoir ; l'essentiel en est détenu par

des salariés : chercheurs, ingénieurs, cadres, techniciens et même ouvriers. Certains considèrent que les cadres seraient pour cette raison la nouvelle classe à vocation dominante.

L'exigence historique est celle d'une « démocratie citoyenne ». Il ne s'agit pas seulement de sortir du monarchisme républicain de la V^e République, ni même de passer de la V^e à la VI^e République, mais d'en inventer une nouvelle forme.

Sans rentrer dans la proposition d'un programme, on peut au moins citer quelques orientations : droit permanent d'intervention des citoyens à tous les niveaux des institutions, directement et par l'intermédiaire des syndicats, associations, ... et toutes structures à travers lesquelles les citoyens peuvent s'organiser pour participer au débat public ; déprofessionnalisation complète de la vie publique (cumul, rotation, durée, parité...) ; transparence et donc rôle et indépendance des médias. Etc.

Du point de vue du système institutionnel, il y a donc une rupture à accomplir, qui peut être un des enjeux politiques de la période à venir. Il y a urgence à travailler, car le peuple va poser la question du pouvoir... sans que les forces d'alternative n'aient, aujourd'hui de réponse. Ce qui risque d'amener bien des mésaventures.